

LES DIFFÉRENTES CARTES AVANTAGES POUR LES JEUNES

La carte Pass'Région

**LE PASS'RÉGION EST OBLIGATOIRE
DÈS LA CLASSE DE 4EA**

Les avantages de la carte Pass'Région

- 1er équipement professionnel
- Avantages sur les manuels scolaires
- Sport : 30 euros sur une licence sportive
- Livres "loisirs" : 15 euros et 35 euros en Terminale
- Cinéma : 5 places à 1 euro
- Spectacle vivant : 30 euros pour l'achat d'une place de spectacle (concert, danse, théâtre...)
- Musées et expositions gratuites et illimitées
- Musique & jeux vidéos : accès à la plateforme Divercities
- Chasse & pêche : 30 euros sur l'achat d'une licence
- Aide au permis de conduire sous certaines conditions...

Avantages à utiliser AVANT le 30 juin de l'année en cours !

Voir site du Pass' Région pour tous les détails et conditions.

Comment obtenir la carte Pass' Région ?

**Il vous faut commander votre Pass'Région sur le site,
il est GRATUIT !**

**Pour une utilisation plus simple,
pensez à télécharger l'application sur
votre smartphone !**



Informations issues du site. Pour davantage de renseignements,
consultez le site pour voir les conditions et mises à jour.

La carte Lycéen

Les avantages de la carte nationale de lycéen

Les réductions, sur présentation de la carte, dépendent généralement des partenariats noués localement entre les établissements, le rectorat et les lieux fréquentés par les lycéens (par exemple : matchs de foot, cinéma, restauration rapide, parcs, salles de concert, bibliothèques municipales...)

Les Conseils de la vie lycéenne (C.V.L.) peuvent également engager des négociations locales afin d'obtenir des avantages pour les possesseurs de la carte de lycéen.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels avec votre carte, il suffit de la présenter et de demander à votre interlocuteur. Cela varie d'un endroit à l'autre, il n'y a pas de règle générale. En cherchant sur Internet (en entrant "carte de lycéen" dans un moteur de recherche) vous trouverez aisément les réductions proposées.

Comment obtenir la carte nationale de lycéen ?

Il suffit d'être lycéen pour en bénéficier.

Diffusée GRATUITEMENT dans tous les lycées généraux et technologiques, les lycées professionnels et les établissements régionaux d'enseignement adapté, ainsi que dans les lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat, cette carte est par ailleurs disponible au secrétariat vie scolaire de votre établissement.



Informations issues du site. Pour davantage de renseignements,
consultez le site pour voir les conditions et mises à jour.

Le Pass' Culture

Les avantages du Pass'Culture

J'ai entre 15 et 17 ans :

Le Pass'Culture est GRATUIT et te permet d'avoir accès directement à un crédit individuel à partir de 15 ans que tu sois à l'école ou non.

Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expirera la veille de tes 18 ans :

- 20 euros l'année de tes 15 ans
- 30 euros l'année de tes 16 ans ET de tes 17 ans

Tu as accès à toutes les offres postées sur le Pass' Culture, dans la limite du crédit à ta disposition : sorties culturelles dans ta région, biens culturels et offres numériques (ebooks et presse uniquement).

De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

J'ai 18 ans !

Le Pass Culture te permet d'avoir accès, l'année de tes 18 ans à **un crédit de 300 euros** que tu peux utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies, des sorties culturelles dans ta région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtre, musées, cours de musique, abonnements numériques...)

Comment obtenir le Pass' Culture ?

➔ **Téléchargez l'application sur votre smartphone !**



Informations issues du site. Pour davantage de renseignements,
consultez le site pour voir les conditions et mises à jour.